

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS DIRECTION TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURES
GROUPEMENT TECHNIQUE LOGISTIQUE
SERVICE MATERIEL
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2023

P.V. n° 130
Dossier n°8

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1424-29,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne relatif à la cession d'un véhicule réformé au profit de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de Seine et Marne (UDSP 77),

Vu les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'approuver la cession à titre gracieux d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes réformé au profit de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne (UDSP 77).

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU